

Déclaration de la FNEC FP FO au CTPM du 21 février 2008

Nous n'acceptons pas la destruction du statut et de nos garanties statutaires !

Ce CTPM se tient dans une situation sans précédent

La révision générale des politiques publiques (RGPP) et des projets dits de « refondation » de la Fonction publique se traduit dans l'Education nationale par :

- **des suppressions massives de postes et d'heures**, réductions drastiques des DHG dans les établissements. De nombreux établissements se voient retirer 10, 15 postes, voire davantage. Dans bien des établissements les DHG postes ne couvrent plus les horaires réglementaires des élèves. Des milliers de collègues devraient voir leur poste supprimé parce qu'il serait transformé en heures supplémentaires!
- **la généralisation des bacs pro 3 ans** à marche forcée dans les lycées professionnels entraîne des suppressions massives de sections de BEP. C'est la suppression pure et simple d'une année de scolarité pour les élèves.
- **106 000 non titulaires à l'Education Nationale, confrontés à des licenciements** massifs de personnels précaires (contrats aidés).
- « **Réorganisation de l'école primaire** » avec les 2 heures de classe supprimées du samedi matin annualisant 108 heures de service pour les enseignants qui seraient livrés aux décisions locales des conseils d'école en partenariat étroit avec les mairies. Elle menace également l'existence des RASED. Ce serait la flexibilité et la polyvalence pour les enseignants du primaire qui devraient être à la fois maître E, G, psychologues, infirmières ... en contradiction complète avec la définition de leurs obligations de service en heures d'enseignement.

Comment les personnels pourraient-ils accepter ?

Dans de nombreux établissements les personnels se réunissent en assemblées générales. Hier dans la région parisienne des délégations des personnels avec les organisations syndicales des établissements se sont rendues dans les rectorats pour demander le rétablissement des heures et des postes supprimés. Ils ont raison.

Comment les personnels pourraient-ils accepter la dégradation considérable des conditions d'enseignement, de nouvelles réductions des horaires d'enseignement des élèves à tous les niveaux ?

Comment pourraient-ils admettre que désormais la règle soit d'être sur siège éjectable, au rythme des suppressions de postes toujours plus nombreuses, aboutissant de fait à la remise en cause du droit à un poste ?

Comment pourraient-ils accepter de travailler plus, dans des conditions toujours plus mauvaises, pour 0,8% d'augmentations salariale!

Qui peut croire que, dans ces conditions, il s'agit d'améliorer l'école ?

Qui peut croire que dans ces conditions il s'agit d'améliorer l'école, quand la seule préoccupation est celle du « toujours moins » : moins de dépenses, moins de postes, moins de service public, moins d'heures de cours pour les élèves, moins de pouvoir d'achat, moins de garanties statutaires pour les personnels.

Notre fédération apporte son total soutien aux personnels et à leurs revendications, et nous vous demandons une fois encore de les entendre.

Force ouvrière n'acceptera pas la destruction du statut et de ses garanties collectives

Dans cette situation, le ministère entend imposer aux organisations syndicales comme cadre de discussions l'acceptation en préalable des « réformes » proposées avec les conséquences sur

le statut et les obligations de service des personnels. C'est le cas dans les lycées professionnels avec la transformation des bac pro en bac pro 3 ans d'ici la rentrée 2009, dans l'enseignement primaire avec la suppression du samedi matin.

En démocratie, les organisations syndicales doivent conserver leur rôle de contrepoids et de représentation des intérêts des personnels.

Nous n'accepterons pas de nous inscrire dans le rapport Pochard qui préconise de « *Sortir de la coupure radicale qui sépare le régime de la fonction publique et le droit commun du travail* ». Il s'agit en fait de sortir des garanties collectives liées au statut national pour soumettre les obligations de service à l'annualisation, à la polyvalence et à la flexibilité, et remettre en cause le droit à mutation, et « conditionné » le déroulement de carrière au « mérite »... tout devrait y passer. Force est de constater que le Ministre à ce jour, s'il affirme ne pas être engagé par ces propositions, n'en a rejeté aucune.

La situation est explosive

A cela, s'ajoute la « notation » de milliers de professeurs sur le site Note2be, qui désigne les professeurs à la vindicte. Nous vous demandons d'utiliser tous les moyens juridiques pour que soit mis fin aux activités de ce site et assurer la protection des professeurs qui s'estiment diffamés.

Un climat explosif est en train de se créer dans les établissements, les écoles et les services. Nous vous demandons d'ouvrir des négociations sur la base du respect du statut des personnels et de la préservation des postes pour améliorer leurs conditions de travail.